



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE**

**DELIBERATION N° 2024-11/10**

Nombre de conseillers	<b>L'an deux mille vingt quatre le 14 novembre à 19 heures</b>
en exercice : 29	le Conseil Municipal de la commune de <b>SAINT-ZACHARIE</b> dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
présents : 20	sous la présidence de M. <b>COULOMB Jean-Jacques, Maire</b>
votants : 27	Date de convocation du Conseil Municipal : le 7 novembre 2024
pour : 27	<b>PRESENTS :</b> Mmes et MM., FABRE Claude, COLETTA Eliane, INES Claude, DELLAVALLE Christine, POLLUS Alfred, ROYER Carole, MARCHAND Charlène, MARTIN Gilles, TABONE Paul, MERLO Raymond, BOUHAFS Hayette, PRATI Corinne, NAUDIN Nathalie, CRETELLO Karine, AUDOIN- LUONG Marlène, TRAPANI Virginie, POZZI Monique, GEORGES Philippe, PEREZ Serge.
contre : 0	
abstention : 0	

**ABSENTS REPRESENTES :**

M. DEGIOANNI Jean-Marie donne procuration à Mme ROYER Carole.  
M. CORNU Jérôme donne procuration à M. INES Claude.  
M. DEMOULIN Christophe donne procuration à M. FABRE Claude.  
Mme BOTTERO Emilie donne procuration à Mme DELLAVALLE Christine.  
Mme BAYLE Magali donne procuration à Mme COLETTA Eliane.  
M. INNOCENTI Maxime donne procuration à M. POLLUS Alfred.  
Mme USSEGLIO Caroline donne procuration à M. COULOMB Jean-Jacques.

**ABSENTS NON REPRESENTES :**

M. FILLAT Éric.  
Mme COLLOMBON Danièle.

**OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DE LA METROPOLE  
POUR L'ANNEE 2023**

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence a adressé au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Métropole.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique.

Afin d'apporter une information claire et transparente à l'ensemble des Conseillers Métropolitains, ainsi qu'aux administrés, aux partenaires et aux acteurs locaux, le rapport d'activité annuel retraçant l'activité des différentes Directions Générales Adjointes de la Métropole au titre de l'exercice 2023 a été présenté au Conseil de la Métropole en séance du 10 octobre 2024.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé ci-dessus par M. le Maire :

- **PREND ACTE** des éléments détaillés du rapport d'activité annuel retraçant l'activité de la Métropole au titre de l'exercice 2023.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Pour Copie Conforme

**Le Maire**



**Jean-Jacques COULOMB**

**Le Secrétaire**

**Claude FABRE**